



Cabinet
Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 28 septembre 2021

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général de l'Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
2e étage, Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettez, au nom de la députée de Maurice-Richard, de vous transmettre le libellé de la motion que nous souhaitons débattre ce mercredi 29 septembre, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice de cabinet,

pour

Cindy Moreau

p.j.

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2.157
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. 418 643-1275
Télec. 418 643-2514

Affaires inscrites par les députés de l'opposition
(Art. 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale prenne acte que depuis maintenant près de 3 ans, le Québec enregistre une importante dégradation de ses délais d'attente dans l'accès aux services de première ligne;

Qu'elle déplore que les ruptures de services qui se multiplient sont des facteurs de stress pour les patients en attente de suivis médicaux ainsi que pour l'ensemble de la population;

Qu'elle constate que les délais d'attente aux urgences augmentent, et ce, malgré une diminution de 1 million de visites ambulatoires;

Qu'elle déplore qu'actuellement au Québec, 146 000 patients sont en attente de services de chirurgies;

Qu'elle constate que le nombre de personnes en attente d'un médecin de famille au Québec a augmenté de près de 60% au cours des deux dernières années pour se chiffrer à plus de 830 000 personnes en juillet dernier;

Qu'elle rappelle que le gouvernement caquiste avait pris l'engagement ferme d'offrir un médecin de famille à tous les Québécois avec un délai d'accès en moins de 36h, de réduire l'attente à 90 minutes en moyenne avant de voir un médecin à l'urgence, de poursuivre les 17 projets pilotes sur les ratios patients-infirmière et d'augmenter le taux d'utilisation des blocs opératoires;

Qu'elle constate que l'accès aux soins de santé au Québec a reculé depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement caquiste;

Qu'elle exige que le gouvernement mette sur pied une cellule de gestion de crise pour mettre fin aux ruptures de services dans le réseau;

Qu'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de s'engager à apporter rapidement les correctifs nécessaires réclamés par les différents acteurs du réseau de la santé, notamment la fin du temps supplémentaire obligatoire pour les infirmières ainsi que l'implantation de ratios infirmières-patients sécuritaires. »

Présentée par la députée de Maurice-Richard
Le mercredi 29 septembre 2021